

PROGRAMME UNIVERSITÉ D'ÉTÉ FRANCOPHONE EN SANTÉ PUBLIQUE DE BESANÇON

15ÈME ÉDITION

du 1er au 6 juillet 2018

FORMATIONS - ÉCHANGES - DÉBATS - CONFÉRENCES



En collaboration avec : L'Ecole de santé publique, Faculté de médecine, Université de Lorraine,
l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive de Lausanne



DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION :

Lara DESTAING

- Tél. : + 33 (0)3 81 66 55 75
- Courriel : lara.destaing@univ-fcomte.fr
- Site web : www.fnes.fr/category/universite-ete-sante-publique-besancon-2018

• Adresse postale :

Université d'été francophone en santé publique
UFR Santé
19 rue Ambroise Paré
CS 71806
25030 Besançon cedex
France





Le mot des organisateurs 2018



DE L'ÉVIDENCE DES CHANGEMENTS

En France, l'année 2018 est marquée par des choix significatifs de politique de santé. La présentation de la nouvelle Stratégie nationale de santé (SNS) souligne l'importance accordée à la promotion de la santé et à la prévention, mais également à l'innovation thérapeutique, technologique ou organisationnelle. Ces orientations vont être reprises dans les Projets régionaux de santé de façon à assurer la cohérence entre les orientations nationales et la réalité des territoires.

La reconnaissance de la promotion de la santé et la prévention comme 1ère priorité est à souligner. Cependant, elle devra s'accompagner de décisions budgétaires notables et d'un renforcement des compétences et capacités des acteurs, qu'ils soient professionnels, responsables de collectivités ou usagers engagés. Le corpus des savoirs en santé publique est donc à enrichir. Dans ce contexte favorable, la recherche interventionnelle est à renforcer, le transfert et le courtage de connaissances à organiser. L'Université d'été francophone en santé publique s'inscrit dans ce mouvement depuis plusieurs années.

En 2018, les enseignements proposés reflètent cette double ambition : privilégier l'innovation tout en s'inscrivant dans la réalité et le vécu des citoyens. Le module sur la recherche interventionnelle sera un moment privilégié de rencontre entre le monde académique et celui des décideurs et autres acteurs de santé. Cette approche, souvent qualifiée de science des solutions, pourrait être notre devise.

Bien d'autres thématiques seront au rendez-vous de cette 15ème édition. L'une d'entre elles est primordiale : elle traitera des conséquences du changement climatique sur la santé. La grande actualité de ce sujet rend nécessaire et urgent de l'aborder de façon globale et pragmatique. Il témoigne aussi du besoin de traiter ces questions dans une dimension internationale, impliquant de façon solidaire le nord et le sud. C'est là encore une composante structurante et essentielle de notre Université.

Nous espérons que les 14 modules présentés dans ce programme vous donneront l'envie et l'opportunité de nous retrouver à Besançon au début du mois de juillet 2018.

C'est là notre souhait le plus cher.

*François Baudier, Elisabeth Monnet,
Claude Michaud et Lara Destaing*





Sommaire

📍	PRÉSENTATION DE L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ EN SANTÉ PUBLIQUE.....	p. 5
📍	ORGANISATION PARTENARIALE	p. 7
📍	PUBLIC ET DÉROULEMENT	p. 10
📍	MODULES PROPOSÉS	p. 12
📍	POLITIQUE ET ORGANISATION DE LA SANTÉ	
	1. Réduire les inégalités sociales de santé : comprendre pour mieux intervenir	p. 13
	2. Projets territoriaux de santé : de la stratégie à la mise en œuvre	p. 14
📍	MÉTHODES POUR L'INTERVENTION ET L'ÉVALUATION	
	3. Marketing social : de la compréhension des publics au changement de comportement	p. 15
	4. Communiquer et agir pour être accessible à tous, les enjeux de la littératie en santé	p. 16
	5. Développement des compétences psychosociales tout au long de la vie : entre épanouissement individuel et interactions sociales	p. 17
	6. Développer un projet de recherche interventionnelle en promotion de la santé : principes, outils, place et rôle de chacun	p. 18
	7. Soins de santé primaire et démarche communautaire*	p. 19
	8. Production et utilisation de données qualitatives dans le champ de la santé publique* ...	p. 20
	9. Équité et santé dans toutes les politiques publiques : l'évaluation d'impact sur la santé (EIS)*	p. 21
📍	APPROCHES PAR POPULATION, LIEU DE VIE OU THÉMATIQUE	
	10. Changement climatique et santé publique : agir sur les territoires*	p. 22
	11. Santé en milieu rural*	p. 23
	12. Parcours éducatif de santé : agir ensemble au quotidien pour la réussite de tous les élèves*	p. 24
	13. Préserver l'autonomie et l'indépendance dans l'avancée en âge : comment agir ensemble ?*	p. 25
	14. L'activité physique, médiateur au service de l'éducation et de la promotion de la santé : pourquoi et comment ?*	p. 26
	*Nouveaux modules par rapport à l'édition 2017	
📍	INSCRIPTION	p. 27
📍	LE RÉSEAU DES UNIVERSITÉS «SŒURS»	p. 28
📍	BULLETIN D'INSCRIPTION	p. 32
📍	PLAN	p. 35



Présentation de l'Université d'été en santé publique

L'UFR Santé de Besançon, l'Agence régionale de santé (ARS) de Bourgogne Franche-Comté, l'Ecole des hautes études en santé publique (EHESP), Santé publique France et leurs partenaires reconduisent en 2018 cette manifestation pour la 15^{ème} année consécutive.



CONTEXTE

Une formation ouverte à toutes les personnes concernées par les questions actuelles de santé publique :

Dans l'ensemble des pays francophones, au fur et à mesure que les dispositifs de santé publique se développent, les besoins de réflexion, d'échanges et de formation collective se renforcent pour tous les acteurs concernés par ces évolutions : professionnels des champs de la santé, du médico-social, du social et de l'éducatif, chercheurs et universitaires, acteurs du monde associatif, élus et usagers...

Cependant, l'offre de formation continue reste limitée en matière de promotion de la santé, de prévention, d'organisation des politiques publiques, d'évaluation ou d'éducation pour la santé.

Cette situation peut s'expliquer par la différence existant entre, d'une part, des initiatives nombreuses (multiples programmes nationaux, régionaux et locaux de santé publique), et d'autre part, une formation et une recherche encore peu développées, d'où une faible capitalisation conceptuelle et scientifique. Partant de ce constat, les acteurs francophones de la santé publique, enseignants - chercheurs, décideurs et intervenants de terrain se sont regroupés il y a plusieurs années en réseaux internationaux pour réfléchir sur leurs pratiques et enrichir leur formation.

C'est dans cette dynamique que se sont inscrits les promoteurs de l'Université d'été en proposant ce dispositif de formation continue.



OBJECTIFS

Fédérer les savoirs et les savoir-faire autour du concept de promotion de la santé : Le concept de promotion de la santé et la Charte d'Ottawa constituent le fil conducteur de l'Université d'été, de ses enseignements et de ses débats. L'importance de cette approche

a été récemment (fin 2016) mise en avant à travers la Déclaration de Shanghai sur la promotion de la santé dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Cette manifestation a pour but d'unir le potentiel de toutes les personnes concernées par les questions de santé publique dans le monde francophone, de favoriser la réflexion et les échanges autour d'expériences originales afin de répondre à des problématiques concrètes sur des sujets d'actualité.

La promotion de la santé : La promotion de la santé s'inscrit dans la lignée de la définition OMS de la santé (un état de complet bien-être physique, mental et social). Elle se situe donc dans une double perspective :

- Permettre aux populations d'améliorer leur propre santé en leur donnant les moyens d'un plus grand contrôle sur celle-ci.
- Faire de la santé une ressource de la vie quotidienne (un moyen parmi d'autres pour le mieux être) et non un but dans la vie (une fin en soi).



ELLE REPOSE SUR 5 STRATÉGIES

1. Elaborer une politique publique saine :

Une politique de promotion de la santé combine des méthodes différentes mais complémentaires, notamment la législation, les mesures fiscales, la taxation et les changements organisationnels.

2. Créer des milieux favorables : Pour favoriser une meilleure santé, il est indispensable de promouvoir un milieu de vie sain. La protection des milieux naturels et artificiels et la conservation des ressources naturelles doivent recevoir une attention particulière. Les conditions de vie, de loisirs, de travail sont aussi essentielles.

3. Renforcer l'action communautaire :

La promotion de la santé favorise la participation effective et concrète des populations à la fixation des priorités, à la prise de décision et à l'élaboration des stratégies d'action, pour atteindre un meilleur niveau de santé.

4. Acquérir des aptitudes individuelles :

La promotion de la santé soutient le développement individuel et social en offrant des informations, en assurant l'éducation pour la santé et en perfectionnant les aptitudes indispensables à la bonne santé.

5. Réorienter les services de santé :

Le rôle du système sanitaire ne peut plus se limiter à la seule prestation de soins médicaux, il doit s'ouvrir à des pratiques multisectorielles et favoriser l'adoption par la population de modes de vie sains.

La promotion de la santé est donc considérée comme une stratégie qui établit un lien entre les individus et leur environnement et qui prend en compte à la fois les choix personnels et les responsabilités de la société dans la perspective d'améliorer la santé de tous.





Organisation partenariale

Elle a pour but d'unir le potentiel d'équipes universitaires et de professionnels de santé publique engagés dans une pratique de terrain. D'associer des intervenants venant d'organismes de différents pays francophones. L'Université d'été vise à faire le lien entre action et recherche, et à répondre à des problématiques concrètes, en favorisant une réflexion et des échanges autour d'expériences originales.



ORGANISMES PROMOTEURS

- UFR Santé de Besançon
- Agence régionale de santé (ARS) de Bourgogne Franche-Comté
- École des hautes études en santé publique (EHESP)
- Santé publique France



ORGANISMES PARTENAIRES OU ASSOCIÉS À L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ INSTITUTIONS OU ASSOCIATIONS NATIONALES, RÉGIONALES OU LOCALES

- Ministère des Solidarités et de la Santé
- Caisse nationale d'Assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS)
- Mutualité sociale agricole (MSA)
 - Fédération nationale de la Mutualité Française (FNMF)
 - Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé (Fnps)
 - Société française de santé publique (SFSP)
 - Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT)
 - Centre technique d'appui et de formation des Centres d'examen de santé (Cetaf)
 - Institut Renaudot
 - Fabrique Territoires Santé
 - Association Elus, santé publique et territoires (ESPT)
 - Instances régionales d'éducation et de promotion de la santé (Ireps) Bourgogne Franche-Comté, Auvergne Rhône-Alpes, Lorraine, Nouvelle Aquitaine
 - Comité régional d'éducation pour la santé (CRES) Provence Alpes Côte d'Azur
 - Pôle de gérontologie et d'innovation Bourgogne Franche-Comté
 - Centre hospitalier régional universitaire (CHRU) Jean Minjot de Besançon
 - Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté
 - Ville de Besançon



RÉSEAUX FRANCOPHONES OU ORGANISMES DE PAYS FRANCOPHONES

- Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)
- Réseau francophone international pour la promotion de la santé (RéFIPS)
- Réseau francophone de promotion de la sécurité et de la prévention des traumatismes
- Educa-Santé, Belgique
- ONG Action et Développement (AcDev), Sénégal



UNIVERSITÉS

- École de Santé publique, Faculté de médecine, Université de Lorraine
- Institut universitaire de médecine sociale et préventive de Lausanne
- APES-ULg, Ecole de Santé publique de l'Université de Liège
- Université Blaise Pascal, Clermont - Ferrand



DOCUMENTATION

Elle est organisée avec le concours de la Bibliothèque universitaire médecine pharmacie de l'Université de Franche-Comté, du Centre de documentation de l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (Ireps) Bourgogne Franche-Comté, du réseau BDSP - Banque de données en santé publique, de la Société française de santé publique et de Santé publique France.



MEMBRES DU COMITÉ SCIENTIFIQUE ET PÉDAGOGIQUE

- **Jean - Marie André**, Directeur du département sciences humaines et sociales (EHESP).
- **Martine Antoine**, Co - présidente de l'Institut Renaudot.
- **Cheikh Athie**, Président de l'ONG Action et Développement - AcDev (Sénégal).
- **Martine Bantuelle**, Santé, communauté, participation (Belgique). Déléguée du Réseau francophone international pour la promotion de la santé (Réfips) Europe.
- **François Baudier**, Responsable de l'Université d'été francophone en santé publique, École des hautes études en santé publique (EHESP).
- **Viviane Bayad**, Responsable pôle santé, Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT).
- **Omar Brixi**, Enseignant et Consultant en Santé Publique.
- **Laurent Chambaud**, Directeur de l'École des hautes études en santé publique (EHESP).
- **René Demeulemeester**, Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (Ireps) des Pays de la Loire.
- **Norbert Deville**, Directeur du Centre technique d'appui et de formation des Centres d'exams de santé (Cetaf).
- **Alain Douiller**, Directeur du Comité départemental d'éducation pour la santé de Vaucluse.
- **Laurent El Ghozi**, Président de l'association «Élus, Santé Publique & Territoires».
- **Christine Ferron**, Déléguée générale de la Fédération nationale d'éducation pour la santé (Fnès).
- **Bertrand Garros**, Président de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie d'Aquitaine.
- **Philippe Guilbert**, Bureau recherche et prospective, Direction générale de la santé.
- **Emmanuelle Hamel**, Responsable Unité personnes âgées et populations vulnérables, Direction de la prévention et de la promotion de la santé, Santé publique France.
- **Bruno Herry**, Président de la Mutualité française de Bourgogne Franche - Comté. Président de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie de Bourgogne Franche - Comté.
- **Françoise Jabot**, Enseignant-chercheur à l'École des hautes études en santé publique (EHESP).
- **Joëlle Kivits**, Maître de conférences en sociologie à l'École de Santé Publique de Nancy,

Faculté de Médecine-Université de Lorraine.

- **Genette Lafontaine**, Présidente du Réseau francophone international pour la promotion de la santé (Réfips), section des Amériques.
- **Alain Levêque**, Professeur à l'École de Santé Publique, Université Libre de Bruxelles (Belgique).
- **Géraldine Merret**, Responsable du pôle offre prévention, Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF).
- **Claude Michaud**, Responsable de l'Université d'été francophone en santé publique. Chef du département Pilotage et démocratie en santé, Agence régionale de santé (ARS) de Bourgogne Franche - Comté.
- **Isabelle Millot**, Directrice de l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (Ireps) Bourgogne Franche-Comté.
- **Élisabeth Monnet**, Responsable de l'Université d'été francophone en santé publique. Professeure, Département de Santé publique, UFR des sciences médicales et pharmaceutiques de Besançon.
- **Réal Morin**, Médecin spécialiste en médecine préventive et santé publique, Vice-présidence aux affaires scientifiques, Institut national de santé publique du Québec (INSPQ).
- **Said Oumeddour**, Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS).
- **Odile Ritz**, Directrice générale adjointe, CHRU Besançon.
- **Emmanuel Rusch**, Président de la Société française de santé publique.
- **Brigitte Sandrin**, Directrice de l'Association française pour le développement de l'éducation thérapeutique (Afdet).
- **Jean Simos**, Directeur du Groupe de recherche en environnement et santé (GRES), Université de Genève (Suisse).
- **Chantal Vandoorne**, Directrice de l'APES (Appui en Promotion et en Education pour la Santé), Service Communautaire de Promotion de la santé, École de santé publique de l'Université de Liège (Belgique).
- **Isabelle Vincent**, Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS)

Une personne de l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive de Lausanne (Suisse) sera désignée prochainement.



CONTACTS AVEC LES RESPONSABLES

• Dr François BAUDIER
Courriel :
francois.baudier@ehesp.fr
Adresse :

Ecole des hautes études
en santé publique (EHESP)
Avenue du Professeur
Léon Bernard
35043 Rennes

• Claude MICHAUD
Courriel :
claudemichaud@ars.sante.fr
Adresse :
Agence régionale de santé
(ARS) de Bourgogne
Franche-Comté
La City - 3 avenue Louise Michel
25044 Besançon cedex

• Pr Elisabeth MONNET
Courriel :
elisabeth.monnet
@univ-fcomte.fr
Adresse :
UFR Santé
Département de Santé publique
19 rue Ambroise Paré
CS 71806 25030 Besançon cedex



Public et déroulement : Une formation basée sur la diversité

DIVERSITÉ DES PROFILS

Public : Cette formation est particulièrement destinée à des professionnels en activité, à des élus ou des citoyens œuvrant au sein d'institutions ou d'associations des champs sanitaires, sociaux ou éducatifs. Lors de leur inscription à l'Université d'été, les participants sont invités à décrire succinctement leur formation initiale, leur parcours professionnel (ou d'élus/citoyens) ainsi que leurs motivations (voir la partie « inscription »). De plus, une des spécificités de l'Université d'été est d'associer des participants issus de différents pays de la francophonie.

Intervenants : Les enseignants sont des universitaires, des chercheurs mais aussi des professionnels, des élus ou citoyens, tous impliqués à leur niveau dans une démarche de réflexion active au sein du système de santé. Responsables de programmes nationaux ou régionaux francophones, auteurs de recherches et de publications, ils partagent le même souhait d'agir et de réfléchir avec d'autres sur leur pratique. La majorité des enseignements bénéficie d'intervenants de plusieurs pays francophones et propose des comparaisons entre les systèmes de santé sur les thématiques abordées.

DIVERSITÉ DES SAVOIRS ET DES EXPÉRIENCES DE CHACUN

Modules : Durant la semaine, chaque participant suit le module qu'il a choisi parmi ceux proposés. Les enseignements se déroulent sur 8 demi-journées de formation (du lundi matin au vendredi matin). Le mercredi après-midi est « libre » pour permettre la découverte de la ville, de la région ou ménager du temps pour les échanges. Une pédagogie active est proposée avec une vingtaine de participants par module. Un (ou plusieurs) responsable pédagogique est présent au cours de l'ensemble du module.



Il joue un rôle d'animation et fait le lien entre les différents intervenants. L'enseignement comporte des interventions magistrales et des travaux en ateliers. Ces derniers privilégient la présentation par les participants de leur expérience personnelle en lien avec la thématique du module.

Documentation :

1. Pour chaque module, un dossier documentaire sera remis avant la session aux participants.
2. Plusieurs services de documentation seront disponibles au cours de la session :
 - accès permanent à la Bibliothèque universitaire médecine - pharmacie de l'Université de Franche-Comté
 - stands documentaires spécialisés en santé publique.

Ils ont été organisés en 2017 par les documentalistes du Centre de documentation de l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (Ireps) de Bourgogne Franche-Comté, de Santé publique France, des éditions « Le Coudrier » et du réseau Banque de données en santé publique (BDSP).

Par ailleurs, durant la semaine, plusieurs **conférences débats** sont organisées sur des sujets d'actualité en santé publique. Elles auront lieu en ouverture, le lundi 2 juillet, puis le mardi 3 juillet et jeudi 5 juillet avec la participation d'un ou plusieurs experts présents sur le campus. Ces rencontres s'adressent à l'ensemble des participants et contribuent aux échanges (entre participants mais également avec les enseignants). Elles sont ouvertes à un public extérieur à l'Université d'été.

Enfin, chaque matin, le journal « **Le Temps de l'Université** » donne les dernières nouvelles sur la vie du campus.



En résumé

	DIMANCHE 1 ^{ER} JUILLET	LUNDI 2 JUILLET	MARDI 3 JUILLET	MERCREDI 4 JUILLET	JEUDI 5 JUILLET	VENDREDI 6 JUILLET
MATIN		conférence d'ouverture + enseignement	enseignement + conférence débat	enseignement	enseignement + conférence débat	enseignement + évaluation
APRÈS-MIDI	accueil des participants (permanence 16h-20h)	enseignement	enseignement	après-midi libre	enseignement	clôture (13h)
SOIRÉE				soirée festive		



Modules proposés

des thématiques plurielles
autour de trois grands axes



POLITIQUE ET ORGANISATION DE LA SANTÉ

- 1. INEG** Réduire les inégalités sociales de santé : comprendre pour mieux intervenir
- 2. TERRIT** Projets territoriaux de santé : de la stratégie à la mise en œuvre



MÉTHODES POUR L'INTERVENTION ET L'ÉVALUATION

- 3. MARK** Marketing social : de la compréhension des publics au changement de comportement
- 4. LITT** Communiquer et agir pour être accessible à tous, les enjeux de la littératie en santé
- 5. CPS** Développement des compétences psychosociales tout au long de la vie : entre épanouissement individuel et interactions sociales
- 6. RI** Développer un projet de recherche interventionnelle en promotion de la santé : principes, outils, place et rôle de chacun
- 7. PRIM** Soins de santé primaire et démarche communautaire*
- 8. QUALI** Production et utilisation de données qualitatives dans le champ de la santé publique*
- 9. EIS** Équité et santé dans toutes les politiques publiques : l'évaluation d'impact sur la santé (EIS)*



APPROCHES PAR POPULATION, LIEU DE VIE OU THÉMATIQUE

- 10. CLIM** Changement climatique et santé publique : agir sur les territoires*
- 11. RURAL** Santé en milieu rural*
- 12. PES** Parcours éducatif de santé : agir ensemble au quotidien pour la réussite de tous les élèves*
- 13. AGE** Préserver l'autonomie et l'indépendance dans l'avancée en âge : comment agir ensemble ?*
- 14. ACTIV** L'activité physique, médiateur au service de l'éducation et de la promotion de la santé : pourquoi et comment ?*

* Nouveaux modules par rapport à l'édition 2017



Module n°1 INEG



RÉDUIRE LES INÉGALITÉS SOCIALES DE SANTÉ : COMPRENDRE POUR MIEUX INTERVENIR

L'influence croissante des inégalités sociales sur l'état de santé des populations implique de s'interroger collectivement sur leur construction et leur reproduction, de se doter d'outils pour les analyser et de travailler au développement d'interventions permettant de les réduire. Il en va de l'équité et de la performance des systèmes de santé.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Objectif principal : acquérir les compétences nécessaires à la prise en compte des inégalités sociales de santé (ISS) dans la conception et la mise en place de politiques, programmes ou interventions.

Objectifs spécifiques :

- Se doter d'un cadre d'analyse des ISS : être capable de les définir, en identifier les principaux déterminants
- Approfondir la question du parcours de vie et particulièrement l'importance de la petite enfance
- Identifier le rôle des territoires dans la construction et l'analyse des ISS.
- Découvrir des exemples de politiques et d'interventions pour réduire les ISS
- Reconnaître la progression des inégalités sociales dans différents secteurs et ses conséquences sur l'état de santé.
- Être capable d'intégrer des méthodes d'analyse ou des principes d'intervention en lien avec les ISS dans sa pratique



APPROCHE ET ORGANISATION

À partir d'apports scientifiques et empiriques, les participants seront invités à réfléchir au transfert des apports de la formation dans le contexte de leur activité professionnelle. Ils le feront selon une approche participative et des travaux en groupe. Une large place sera donnée au partage d'expériences de terrain entre participants et formateurs.



CONTENU

- Les distinctions entre des ISS, pauvreté, exclusion, précarité
- Les mécanismes en cause dans la construction et la reproduction des ISS
- La construction des ISS au cours de la vie
- Les différentes approches politiques dont l'universalisme proportionné, l'intersectorialité et les approches multi niveaux
- Des exemples d'analyses territoriales
- Des exemples d'interventions dans différents milieux de vie
- Des méthodes et outils pour une prise en compte des ISS dans ses pratiques professionnelles
- Des démarches favorisant la prise en compte des ISS dans la conception, le suivi et l'évaluation de projets, de programmes et de politiques



PUBLIC

Des professionnels qui souhaitent développer les prérequis nécessaires à la prise en compte des ISS.



RESPONSABLES DU MODULE

- **Chantal Vandoorne**, Chercheure à l'Université de Liège, Directrice de l'APES-ULiège, service de santé publique pour l'Appui en Promotion et en Education pour la Santé
- **Julie Poissant**, Chercheuse d'établissement et experte en petite enfance, Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)

Module n°2 TERRIT



PROJETS TERRITORIAUX DE SANTÉ : DE LA STRATÉGIE À LA MISE EN ŒUVRE

Depuis près de 20 ans, face aux inégalités sociales de santé croissantes et pour répondre à des problématiques de santé complexes, de nombreuses démarches locales volontaristes, basées sur le partenariat, se sont développées en France, à l'image des Ateliers santé ville. Si ces diverses dynamiques peuvent paraître hétérogènes, il est possible de dégager un certain nombre de caractéristiques en termes d'engagements stratégiques, de planification, d'ingénierie et de coordination. Ce module a pour objectif de conforter l'implication des acteurs locaux (collectivités, institutions, associations...) aux côtés des pouvoirs publics, via la co-construction formelle de projets territoriaux de santé et, plus largement, en favorisant l'émergence à l'échelle de territoires vécus de collaborations et cultures communes en matière de Promotion de la santé.



APPROCHE ET ORGANISATION

Grace à une animation participative, alternant travaux en petits groupes et séances plénières, les contenus développés privilégieront l'expérience professionnelle des participants. L'étude de cas concrets, notamment issus des Contrats locaux de santé (CLS), portera sur des problématiques complexes. Des échanges de pratiques, des débats et exposés d'experts seront également au cœur de ce module.



OBJECTIFS ET CONTENUS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les enjeux de la territorialisation : évolution des politiques publiques, cadres juridiques actuels
- Définir et caractériser une problématique de santé complexe
- Identifier des dispositifs (Atelier santé ville, Contrats locaux de santé, Conseils locaux de santé mentale) et des acteurs mobilisables sur le territoire
- Formuler des critères et indicateurs d'évaluation des projets territoriaux de santé.



PUBLIC

- Tous les acteurs impliqués ou qui souhaitent s'engager dans un projet territorial de santé :
- Acteurs institutionnels : Agences régionales de santé, Directions régionales et départementales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, Directions départementales de la cohésion sociale, Caisses primaires...
 - Acteurs associatifs
 - Coordonnateurs de démarches locales de santé
 - Élus, chefs de projet politique de la ville - urbanisme - santé, chargés de mission, directeurs de service...
 - Citoyens / usagers

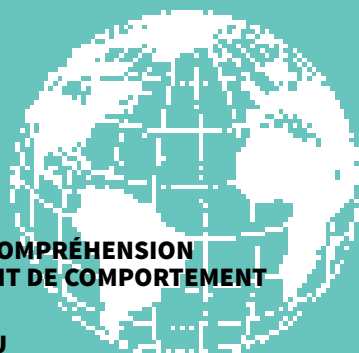


RESPONSABLES DU MODULE

- Sarah Vernier, Comité régional d'éducation pour la santé (CRES) PACA
- Arnaud Wiehn, Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (IREPS) Nouvelle Aquitaine
- Catherine Bernard, Fabrique Territoires Santé

Ce module est coordonné par l'association Fabrique Territoires Santé.

Module n°3 MARK



MARKETING SOCIAL : DE LA COMPRÉHENSION DES PUBLICS AU CHANGEMENT DE COMPORTEMENT

Il est de plus en plus fréquent de voir des acteurs de la santé publique s'appuyer sur la démarche et les principes du marketing social pour élaborer des programmes de prévention plus efficaces. En France, cette approche est pour le moment peu utilisée, certainement par méconnaissance et à cause de réticences à adopter cette technique émanant des entreprises. Afin de mieux comprendre en quoi le marketing social peut être utile à la santé, il est important d'en préciser les contours, la démarche, les outils et les limites. Ces derniers seront étudiés à travers des études de cas, des exemples étrangers mais également à travers l'expérience des responsables de ce module et de leurs partenaires (Santé publique France, École des Hautes Études en Santé Publique).

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Découvrir les apports (portées et limites) de la démarche en marketing social pour les programmes de prévention.
- Mieux connaître les techniques utiles pour cerner les besoins, motivations, freins et attentes des publics dans le cadre d'une intervention visant un changement de comportement.
- Se familiariser avec les grandes étapes et outils du marketing social dans le cadre d'un programme de prévention.

APPROCHE ET ORGANISATION

À partir d'apports « théoriques » et méthodologiques, ainsi que des présentations d'actions de prévention « terrain », les stagiaires seront invités à travailler en groupes sur leurs projets de marketing social.

CONTENU

- Le marketing social dans la littérature scientifique : définition, caractéristiques, principes clés
- Les comportements et croyances des individus : les comprendre et les prendre en compte pour faire évoluer les comportements
- Les stratégies en marketing social : ciblage, segmentation, objectifs santé vs objectifs communication, outils
- Le marketing social en « 5C » : proposer un Comportement et ce qui facilitera son adoption par les publics ; pour un Coût - financier et psychologique- accessible pour le public ; en assurant une Capacité d'accès à ce comportement ; en le faisant connaître via une campagne de Communication ; et en Collaborant avec des partenaires pour le diffuser sur le terrain).
- Exemples pratiques : la thématique « Activité physique et Tabac » avec notamment une étude en détails du dispositif Moi(s) sans tabac.

L'évaluation de l'efficacité d'un programme de marketing social pour faire évoluer les croyances, les perceptions et changer les comportements.

PUBLIC

Ce module est destiné à des personnes intéressées par la mise en place de programmes de prévention et de campagnes de communication sur le terrain, à un niveau local ou national. Un minimum de connaissances ou d'expérience en santé publique est requis.

RESPONSABLES DU MODULE

- **Karine Gallopel - Morvan**, Professeur des universités (marketing social) à l'École des Hautes Études en Santé Publique (EHESP)
- **Sandie Sempé**, Chargée d'expertise en promotion de la santé, Direction de la prévention et de la promotion de la santé, Santé publique France.

Module n°4

LITT



COMMUNIQUER ET AGIR POUR ÊTRE ACCESSIBLE À TOUS, LES ENJEUX DE LA LITTÉRATIE EN SANTÉ

S'informer requiert la mobilisation de nombreuses compétences : lire, écrire, comparer, communiquer, comprendre, intégrer et s'approprier. Aujourd'hui, si l'information est un des leviers afin de prendre soin de sa santé, une partie de la population rencontre des difficultés pour y accéder : sujets en situation de handicap, personnes migrantes, mais aussi un plus large public. La situation est à ce point préoccupante que l'OMS, l'UE et en France la Stratégie nationale de santé 2018- 2022 font du renforcement de la littératie en santé une priorité. Comment augmenter la capacité des individus à accéder, comprendre et appliquer des informations sur la santé ? Comment la communication écrite et orale, concernant le soin et la prévention, l'adaptation de l'espace et du temps dans les lieux ressources, mais aussi le système de santé et les déterminants de la santé, peuvent-ils s'adresser à tous, sans renforcer les inégalités sociales de santé ou la discrimination ?



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Etre en capacité d'identifier les freins à la compréhension et à l'intégration des messages d'information
- Comprendre les enjeux et les liens entre littératie et santé
- Etre en capacité de concevoir des ressources, supports de communication, prenant en compte les difficultés d'accès à l'écrit des publics
- Promouvoir une démarche participative et inclusive dans les pratiques professionnelles



APPROCHE ET ORGANISATION

Le module est basé sur la complémentarité entre les apports théoriques, les outils pratiques, les mises en situation et les retours d'expérience de professionnels et usagers.



CONTENU

Le déroulé s'appuiera sur des sujets ou projets apportés par les participants (qui leur seront demandés en amont de la session). Il s'attachera à définir la littératie et ses impacts sur la santé, ses liens avec les compétences psychosociales et l'empowerment, à identifier des ressources pratiques, à présenter des initiatives existantes et à proposer des mises en situation.



PUBLIC

Tout acteur amené à concevoir des supports de communication et/ou des interventions prenant en compte les questions de littératie : professionnels de la santé et promotion de la santé, institutionnels, élus, associations.



RESPONSABLES DU MODULE

- Céline Airaud et Sandrine Hannecart, Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (IREPS) Nouvelle Aquitaine

Avec la participation de Santé Publique France (Cécile Allaire et Emmanuelle Hamel)



Module n°5

CPS



DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES TOUT AU LONG DE LA VIE : ENTRE ÉPANOUISSEMENT INDIVIDUEL ET INTERACTIONS SOCIALES

Le développement des compétences psychosociales (CPS) s'inscrit pleinement dans le champ de la promotion de la santé puisqu'il s'agit d'accroître des facteurs d'amélioration et de maintien de la santé et du bien être, à la fois par le développement d'aptitudes individuelles, mais également par une action sur les environnements de vie. Les CPS contribuent ainsi à la mise en place d'un processus dynamique de cheminement dont les fondements prennent racine dans un « terreau social, affectif, cognitif » à fertiliser tout au long de la vie... Sans laisser peser sur l'individu la seule responsabilité d'action.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Construire une culture commune, disposer d'un langage partagé autour du concept des CPS
- Explorer les liens entre promotion de la santé, déterminants de la santé et CPS
- Découvrir des expériences menées dans différents domaines et ainsi des outils et attitudes pédagogiques pouvant être intégrés dans les pratiques professionnelles dans une perspective de promotion de la santé
- Interroger les postures professionnelles et les pratiques éducatives soutenant le développement des CPS
- Identifier dans le cadre de sa mission ce qui permet d'étayer le développement des CPS
- Repérer dans l'environnement des enfants et des adolescents ce qui favorise le développement des CPS



APPROCHE ET ORGANISATION

Des séances plénières alterneront avec des ateliers en petits groupes pour favoriser les échanges d'expériences entre tous les participants.



CONTENU

- Approche des CPS dans une démarche de promotion de la santé tout au long de la vie
- Interactions entre CPS et concepts : estime de soi / empowerment / coping / motivation / résilience...
- Démarche et posture professionnelles autour des CPS : relation éducative, réflexion sur la posture professionnelle et les pratiques éducatives, conditions d'apprentissage, environnement favorable...
- Spécificité de l'approche du développement des CPS auprès du très jeune enfant (0-6 ans) et d'une démarche de coéducation parents / professionnels
- Partage d'expériences de terrain et intérêt des démarches participatives et méthodes interactives favorisant le développement des aptitudes psychosociales
- Penser le développement des CPS dans une démarche de programme territorial (transversalité, mobilisation de réseau, partenariat...)
- Fondements théoriques et scientifiques des méthodes, programmes et outils d'intervention



PUBLIC (20 PARTICIPANTS)

- Professionnels ayant une mission éducative ou de développement de compétences personnelles dans le cadre d'un accompagnement socioprofessionnel
- Professionnels travaillant au contact d'enfants et adolescents : professionnels de santé, éducateurs, enseignants, travailleurs sociaux, animateurs...
- Décideurs politiques, financeurs, responsables de la planification des soins...
- Parents



RESPONSABLES DU MODULE

- **Christine Meo**, Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (IREPS) Auvergne Rhône-Alpes- antenne de la Drôme.
- **Alice Coste**, Chargée de projets, Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (IREPS) Auvergne Rhône-Alpes- antenne de l'Isère.

Module n°6

RI



DÉVELOPPER UN PROJET DE RECHERCHE INTERVENTIONNELLE EN PROMOTION DE LA SANTÉ : PRINCIPES, OUTILS, PLACE ET RÔLE DE CHACUN

La recherche interventionnelle en promotion de la santé vise à produire des connaissances concernant les interventions ainsi que des connaissances utiles à l'action et à la décision (démontrer leur efficacité, expliquer les résultats, analyser les mécanismes, les conditions et modalités de mise en œuvre ainsi que les conditions de transférabilité). Le développement de ce type de recherche s'inscrit dans une dynamique interdisciplinaire et de co-construction entre acteurs et chercheurs permettant, d'une part, la prise en compte des principes d'intervention en promotion de la santé, et d'autre part, le respect d'une démarche scientifique de recherche.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les finalités, les spécificités et les intérêts de cette modalité de recherche
- Identifier les enjeux liés à la recherche interventionnelle en promotion de la santé
- Identifier les conditions favorables à la co-construction d'un projet de recherche interventionnelle en promotion de la santé



APPROCHE ET ORGANISATION

La démarche participative combine un apport de connaissances, une lecture critique de celles-ci en regard des expériences et des représentations des participants et une mise en perspective pour la pratique. La pédagogie utilisée privilégie les méthodes actives, qui permettent à la fois des productions de groupe et des réflexions individuelles.



CONTENU

- Travailler sur les représentations des participants vis-à-vis de la recherche en promotion de la santé
- Formuler une question de recherche
- Identifier les méthodes et outils scientifiques mobilisables dans une recherche interventionnelle

- Décrypter un appel à projet de recherche interventionnelle
- Fournir aux participants le vocabulaire de base de la recherche
- Présenter les principaux appels à projet dans le champ
- Engager une réflexion collective sur la conception d'un projet de recherche, en travaillant le rôle de chacun et les gouvernances possibles des projets



PUBLIC ET PRÉREQUIS :

L'ensemble des acteurs partenaires d'une recherche interventionnelle : professionnels de la promotion de la santé, professionnels de la recherche, professionnels de « terrain », élus, décideurs/financeurs, bénéficiaires/personnes concernées.

À l'inscription, il sera demandé aux participants de soumettre des exemples de problématiques de recherche et/ou des questions qu'ils se posent dans le cadre de leurs pratiques, et qui pourraient évoluer vers des pratiques de recherche.



RESPONSABLES DU MODULE

- **Chloé Hamant**, Chargée de projets à l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (IREPS) Auvergne Rhône-Alpes, Chercheure associée (Laboratoire TRIANGLE UMR 5206) Sociologie.
- **Caroline Herasse**, Chargée de projets à l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (IREPS) Lorraine, Chercheure associée (Laboratoire 2L2S EA3478) Sociologie.
- **Laetitia Minary**, Chercheure en santé publique Épidémiologie, Université de Lorraine - École de Santé publique (Laboratoire EA4360 APEMAC).
- **Justine Trompette**, Chercheure en santé publique Promotion de la santé, Université de Lorraine - École de Santé publique (Laboratoire EA4360 APEMAC).

Module n°7 PRIM

NOUVEAU
MODULE !

SOINS DE SANTÉ PRIMAIRE ET DÉMARCHE COMMUNAUTAIRE

Nous vivons une période de transition vers un nouveau système de santé favorisant un exercice plus collectif de la médecine, prenant en compte la santé globale : « cure et care » et en associant tous les acteurs pour une meilleure organisation territoriale permettant notamment :

- *l'implication des patients et la reconnaissance de leur expertise*
- *la mise en cohérence des différents réseaux*
- *la reconnaissance de la médiation en santé*
- *une meilleure organisation de l'accès au premier recours...*

Les démarches communautaires en santé peuvent être un levier pour permettre cette nouvelle approche.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Approfondir les approches et définition des soins de santé primaires ainsi que les concepts et les repères des démarches communautaires (chartes d'Alma Atta, d'Ottawa, repères du Secrétariat européen des pratiques de santé communautaire - SEPSAC...)
- Comprendre et analyser le contexte dans l'objectif d'inscrire les soins de santé primaires dans les projets de territoire (notamment dans la mise en place des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé et des Plateformes Territoriales d'Appui) dans une démarche communautaire.
- Faciliter les changements de pratiques individuelles et collectives afin de dépasser les obstacles et de favoriser les conditions de la participation de l'ensemble des acteurs concernés.

APPROCHE ET ORGANISATION

L'enseignement s'articule autour de contenus théoriques, d'outils et de supports méthodologiques, de partage des savoirs expérientiels et de l'analyse des projets des participants. Il est organisé dans une dynamique interactive permettant l'implication des participant-e-s et l'expérimentation des méthodes actives et participatives

CONTENU

- Repérer les éléments du contexte avec ses atouts et ses faiblesses
- Identification des acteurs à mobiliser, construction de stratégies pour les associer
- Construire des objectifs partagés avec les différents acteurs concernés
- Découvrir des outils et des méthodes adaptés au contexte
- Connaître les outils d'évaluation en santé communautaire pour construire l'évaluation partagée en s'appuyant sur les processus d'empowerment

PUBLIC ET PRÉREQUIS

- Toute personne concernée par l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation d'un projet de soins de santé primaires dans un territoire :
- Professionnels de santé médicaux et paramédicaux, des centres de santé, des maisons et pôles de santé pluridisciplinaires
- Coordinateur/trices de Contrats Locaux de Santé-d'Atelier Santé Ville-de Conseils locaux de Santé Mentale
- Institutionnels, mutualistes, élu-es, salarié-es et bénévoles associatifs, usagers-citoyens impliqués dans les projets et dispositifs de santé dans leur territoire

RESPONSABLES DU MODULE

- **Martine Antoine**, Co-présidente et **David Muller**, Chargé de projets, Institut Renaudot

En partenariat avec des médecins de centres de santé et des maisons et pôles de santé pluridisciplinaires et le Réseau International sur la Santé Communautaire et des Centres de Santé

Module n°8 QUALI

NOUVEAU
MODULE !



PRODUCTION ET UTILISATION DE DONNÉES QUALITATIVES DANS LE CHAMP DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Le champ de la santé publique et de la promotion de la santé est confronté à une demande accrue des professionnels pour utiliser des démarches qualitatives dans différents contextes : consultation de la population, diagnostic en santé communautaire, analyse de comptes - rendus d'activités, régulation de projets, approches complexes... L'utilisation d'une démarche qualitative pour le recueil et l'analyse des données suppose que l'on se soit interrogé sur le positionnement et les fondements épistémologiques et méthodologiques de celle-ci. La combinaison entre qualitatif et quantitatif appelle également à une réflexion afin d'en interroger la plus-value. Il s'agit de disposer d'un cadre de référence pour se positionner sur l'adéquation et la faisabilité des approches qualitatives : entretiens collectifs ou individuels, observation, échelles descriptives, démarche ethnographique, échantillonnage qualitatif, méthodes mixtes...



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les enjeux méthodologiques des méthodes qualitatives
- Acquérir et comprendre les logiques de ces méthodes
- Pouvoir élaborer un protocole d'enquête qualitatif : poser les questions, choisir une méthode de collecte et d'analyse des données, présenter les résultats
- Envisager les articulations entre méthodes qualitatives et quantitatives
- Connaître les critères de rigueur et de qualité des méthodes qualitatives
- Pouvoir évaluer et discuter un protocole d'enquête qualitatif
- Connaître des stratégies de présentation facilitant la compréhension des résultats



APPROCHE ET ORGANISATION

- Exercice de mise en pratique d'une enquête qualitative en fil rouge pendant la semaine
- Diffusion de vidéos
- Mini-débats entre participants



CONTENU

- La nature des méthodes qualitatives et quantitatives (points communs, forces et faiblesses respectives, complémentarités)
- La variété des méthodes qualitatives pour la collecte et l'analyse des informations (délimitations, indications privilégiées, avantages et limites)
- Les questions d'échantillonnage et de généralisation des résultats
- Les champs d'application privilégiés (diagnostic, suivi, évaluation)
- Les critères de qualité spécifiques



PUBLIC

Toute personne amenée à préciser des protocoles, à réaliser des analyses, à rédiger des cahiers des charges, à accompagner des études ou des évaluations recourant à de telles démarches (porteurs de projet, responsables de programme, commanditaires, élus, milieux institutionnels et associatifs).



RESPONSABLES DU MODULE

- Gaëtan Absil, Appui en promotion et en éducation pour la santé, École de santé publique, Université de Liège (Belgique)
- Patrick Govers, Haute École libre de Mosane (Belgique)
- Marie-Renée Guével, École des hautes études en santé publique, Département sciences humaines et sociales
- Virginie Muniglia, École des hautes études en santé publique, Département sciences humaines et sociales

Module n°9 EIS

NOUVEAU
MODULE !



ÉQUITÉ ET SANTÉ DANS TOUTES LES POLITIQUES PUBLIQUES : L'ÉVALUATION D'IMPACT SUR LA SANTÉ (EIS)

L'évaluation d'impact sur la santé (EIS) permet d'anticiper les conséquences sur la santé des politiques publiques et autres interventions à priori sans lien explicite avec la santé mais pouvant néanmoins affecter de manière significative ses déterminants. En ce sens, l'EIS, outil promu par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et l'Union européenne, peut être considérée comme une stratégie extrêmement efficace de promotion de la santé et d'équité en matière de santé. Sa démarche met en place un processus qui permet de prévenir les problèmes le plus en amont possible. L'EIS tient compte des inégalités entre groupes de la population et favorise la collaboration intersectorielle avec des acteurs qui ne relèvent pas uniquement du champ de la santé. Tout en valorisant les acquis des sciences biomédicales et sociales, cette approche offre un véritable outil d'aide à la décision.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Ce module permettra d'acquérir les connaissances de base nécessaires pour :

- Comprendre comment initier une démarche EIS, la coordonner et l'insérer avec succès dans le processus décisionnel
- Identifier les conditions et paramètres conditionnant l'efficacité
- Être à même de maîtriser quelques techniques d'évaluation utilisées



APPROCHE ET ORGANISATION

Chacun des thèmes traités sera illustré par des études de cas. Des situations proposées par les participants et qui pourraient faire l'objet d'une EIS seront également traitées en travaux de groupe (ateliers). L'approche EIS commence à être peu à peu pratiquée en France ; elle l'est déjà davantage au Québec et en Suisse ; ainsi des expériences de ces pays seront également présentées.



CONTENU

- Introduction générale à l'EIS
- Démarche EIS et dispositif institutionnel
- Processus de mise en œuvre de l'EIS (étapes et outils)
- Méthodes et techniques de l'EIS (coordination, analyse et évaluation)
- Présentation de la « boîte à outils » EIS de l'OMS
- Les EIS en France, en Suisse et au Québec
- Communication et activités de plaidoyer



PUBLIC

Tout acteur (professionnel, élu, institutionnel) appelé à intervenir dans des processus décisionnels affectant les déterminants de la santé et souhaitant disposer d'outils lui permettant d'évaluer leur impact et de promouvoir la santé de la population de façon efficiente.



RESPONSABLES DU MODULE

- **Thierno Diallo**, Université Laval (Québec).
- **Anne Roué Le Gall et Françoise Jabot**, École des Hautes Études en Santé Publique (EHESP) et Santé et Développement Durable S2D – Centre collaborateur OMS pour les Villes - Santé francophones (Rennes).
- **Jean Simos**, Institut de santé globale de l'Université de Genève et S2D (Rennes).

Module n°10 CLIM

NOUVEAU
MODULE !



CHANGEMENT CLIMATIQUE ET SANTÉ PUBLIQUE : AGIR SUR LES TERRITOIRES

Le changement climatique est désormais reconnu comme un risque majeur pour la santé humaine. Les évolutions déjà observées et à venir rendent l'adaptation incontournable pour protéger la santé et complémentaire des actions de réduction des émissions de gaz à effets de serre (atténuation). La Convention de Rio (1992), le Protocole de Kyoto (1997) et l'Accord de Paris (2015) sont des épisodes marquant la prise en compte internationale de l'enjeu du changement climatique. Ce contexte global tend à masquer le fait que les interventions pour protéger la santé se construisent au niveau local. Or, en proximité, tous les acteurs agissant dans les domaines de la santé et l'environnement ont un rôle majeur à jouer.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Acquérir une connaissance générale sur le changement climatique (comprendre les causes, les impacts sur le système climatique et les écosystèmes)
- Comprendre les enjeux du changement climatique pour la santé publique et avoir des éléments afin d'identifier les risques prioritaires à l'échelle d'un territoire
- S'approprier la notion d'adaptation et les méthodes dans le domaine de la santé (épidémiologie, surveillance, prévention, Évaluation Quantitative des Impacts sur la Santé - EQIS)
- S'approprier la notion d'atténuation, de co - bénéfices sanitaires (ex plaidoyer, EQIS)



APPROCHE ET ORGANISATION

- Séances de cours, exposés, débats, et retours d'expériences menées sur des territoires.
- Mise en application des connaissances acquises autour de cas d'études.



CONTENU

Cours :

- Introduction au changement climatique ; effets de serre, observation, modèles, projections (les notions fondamentales)
- Introduction sur les impacts, avec des focus eau, biodiversité, villes...
- Introduction aux approches de la santé environnement
- Impacts sanitaires des événements climatiques extrêmes

Débats et exercices autour des notions :

d'adaptation, d'atténuation, de vulnérabilité, de résilience et d'identification des impacts sanitaires possibles.

Cas d'études en ateliers (formation de groupes d'acteurs) : trois territoires d'analyse en contextes différenciés :

- Espace urbain en zone continentale
- Espace urbain dense en zone littorale (côte méditerranéenne ou atlantique)
- Espace urbain en zone insulaire (DOM)



PUBLIC

Élus, services techniques des collectivités, services de l'État, professionnels de santé, associations, impliqués sur des sujets santé environnement et urbanisme.



RESPONSABLES DU MODULE

- Mathilde Pascal, Santé Publique France
- Cyrille Harpet, Ecole des hautes études en santé publique (EHESP)
- Éric Lalaurie, Agence régionale de santé (ARS) Bourgogne Franche-Comté

Module n°11 RURAL

NOUVEAU
MODULE !



SANTÉ EN MILIEU RURAL

La population vivant sur les territoires ruraux peut être exposée par son environnement et son travail à des risques spécifiques et présenter des besoins particuliers. Elle peut aussi être préservée d'expositions caractéristiques des milieux urbains. La réponse à ses besoins de santé est également spécifique de par un accès aux professionnels, aux établissements mais aussi par un tissu et des relations sociales particulières, au sein de la population et des professionnels qui génèrent des parcours de santé différents.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Identifier les aspects particuliers des besoins de santé en milieu rural en France et dans le monde
- Approfondir les connaissances en matière de risque de santé lié aux produits phytosanitaires
- Approfondir les connaissances en matière de risques psychosociaux
- Identifier les aspects particuliers des réponses aux besoins de santé en milieu rural en France et dans le monde
- Porter un regard critique sur les avantages et désavantages de la population rurale face aux questions de santé

APPROCHE ET ORGANISATION

Le module sera basé sur une approche pluridisciplinaire de la santé prise au sens de la définition de l'OMS et sur la multiplicité des approches pédagogiques : conférences, débats, ateliers...



CONTENU

- Définition du cadre de la santé et du milieu rural
- Etat des lieux de la santé des populations agricoles et non agricoles en milieu rural
- Analyse de l'accès aux soins primaires (prévention, dépistage, diagnostic, traitement et suivi des patients) et aux soins de second recours
- Focus sur les connaissances du risque santé des produits phytosanitaires
- Focus des connaissances du risque psychosocial



PUBLIC

Le module est ouvert aux usagers, aux professionnels des secteurs médical, médico-social et social, aux élus, aux partenaires sociaux et acteurs institutionnels



RESPONSABLES DU MODULE

- **Dr Didier Menu**, Médecin
Coordonnateur Régional de l'Association Régionale des Caisses de Mutualité Sociale Agricole (MSA) de Bourgogne Franche Comté
- **Co-pilotage : Pr Jean-Marc Soulat**,
Médecin National de la MSA, Président de l'Institut National de Médecine Agricole (INMA),
Professeur de Médecine du Travail CHU Toulouse

Module n°12 PES

NOUVEAU
MODULE !



PARCOURS ÉDUCATIF DE SANTÉ : AGIR ENSEMBLE AU QUOTIDIEN POUR LA RÉUSSITE DE TOUS LES ÉLÈVES

Les récentes lois sur l'éducation et la santé prévoient la mise en œuvre d'un parcours éducatif de santé (PES) pour tous les élèves. Cette approche diffère de celle d'un programme scolaire par le fait qu'elle correspond à un ensemble cohérent d'expériences éducatives à l'école et hors de l'école tout au long de la scolarité de l'enfant. Élément constitutif de la politique de l'école, du collège ou du lycée, ce parcours est fondé sur une dynamique partenariale associant les différents acteurs de la santé des enfants et des adolescents à l'échelle du territoire. Ce module propose de faire le point sur le développement du parcours éducatif de santé, d'offrir des repères et outils opérationnels et, à partir de l'expérience des participants, de partager autour des démarches à mettre en œuvre pour conduire ces transformations.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître le PES et son insertion dans les politiques de santé et d'éducation
- Identifier les enjeux liés à la mise en œuvre territorialisée et intersectorielle du PES
- Comprendre les modalités de pilotage des établissements scolaires et les démarches de prise en compte de la santé dans les politiques d'établissement
- Identifier les leviers et barrières dans la mise en place des actions de santé menées auprès des enfants et des jeunes
- Identifier les critères d'efficacité et d'équité des interventions de promotion de la santé des enfants et des jeunes
- Développer ses compétences opérationnelles en vue de l'accompagnement des institutions et des acteurs dans la mise en œuvre du PES



APPROCHE ET ORGANISATION

L'approche est interdisciplinaire dans le but de permettre d'aborder tous les aspects de la mise en œuvre du PES. Le module comportera la présentation d'exposés préliminaires, d'études de cas, d'outils d'intervention servant de base à des travaux de groupe ou à des discussions plénières enrichies à partir de lectures et d'exemples concrets proposés par les responsables. Le module débouchera sur l'élaboration d'un cadre de soutien et d'accompagnement partagé permettant une mise en œuvre effective du PES.



CONTENU

- Introduction au PES, à la base de connaissances sur laquelle il est fondé, aux enjeux éthiques et à son contexte d'émergence
- Mise en évidence de l'articulation du PES avec les différents dispositifs de promotion de la santé à l'échelon des territoires de vie des enfants et des jeunes
- Approche du pilotage des politiques éducatives et de santé à l'échelon territorial
- Présentation de la mise en œuvre opérationnelle du PES et de l'accompagnement des établissements scolaires et des acteurs du territoire



PUBLIC

Professionnels du champ de l'éducation, de la santé, du social en charge de la mise en œuvre du PES ou de l'accompagnement des acteurs et des institutions



RESPONSABLES DU MODULE

• **Didier Jourdan**, Professeur en sciences de l'éducation et **Stéphanie Tubert - Jeannin**, Professeur de santé Publique, Responsables de la chaire UNESCO « Éducatifs et Santé »

Module n°13 AGE

NOUVEAU
MODULE !



PRÉSERVER L'AUTONOMIE ET L'INDÉPENDANCE DANS L'AVANCÉE EN ÂGE : COMMENT AGIR ENSEMBLE ?

La population mondiale vieillit rapidement. L'augmentation de la proportion des personnes âgées dans la population totale est un processus nouveau dans l'histoire et modifie de plus en plus les structures sociales. De nouveaux défis et enjeux apparaissent donc, auxquels aucune société n'a encore été confrontée. Ils sont tant quantitatifs que qualitatifs, d'ordre économique et culturel. Comment accompagner cette transition ? La mise en place d'accompagnements concertés et adaptés sont des enjeux forts des politiques publiques actuelles : prévenir et préserver l'autonomie et l'indépendance dans l'avancée en âge pour maintenir une qualité de vie conduit l'ensemble des acteurs à un changement de paradigme. Ainsi, la notion de « parcours » implique de repenser l'organisation et les articulations des solidarités entourant le sujet âgé. Ce projet de société nous concerne tous !



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Mieux comprendre les orientations des politiques publiques et les aspects transversaux de la législation à travers le prisme de la transition démographique, de l'avancée en âge et de l'autonomie
- Saisir les évolutions des politiques sociales et ses effets dans les pratiques professionnelles
- Identifier l'ensemble des éléments d'une approche globale et positive de promotion de la santé
- Renforcer ses connaissances sur les stratégies d'interventions possibles
- Connaître des dispositifs innovants et inspirants



APPROCHE ET ORGANISATION

Les thématiques seront abordées dans une approche pluridisciplinaire et transversale alternant apports théoriques et empiriques favorisant la réflexion, les échanges et la pédagogie active.



CONTENU

- La prévention, référentiel des politiques sociales : quelles conséquences dans les pratiques ?
- L'évaluation et le repérage de la fragilité dans l'avancée en âge et parcours de santé : éléments de réflexion
- L'exemple de la loi d'adaptation de la société au vieillissement : où en est-on ?
- Présentation d'expériences et pratiques innovantes



PUBLIC

Tout acteur souhaitant renforcer ses connaissances et ses capacités d'agir dans le champ gériatologique



RESPONSABLES DU MODULE

- **Isabelle Moesch**, Chef de projet, Pôle de Gériatologie et d'Innovation Bourgogne Franche - Comté, Université Bourgogne Franche - Comté
- **Martine Bantuelle**, Asbl Educa Santé, Belgique

Module n°14 ACTIV

NOUVEAU
MODULE !



L'ACTIVITÉ PHYSIQUE, MÉDIATEUR AU SERVICE DE L'ÉDUCATION ET DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ : POURQUOI ET COMMENT ?

La promotion de la santé par l'Activité Physique (AP) concerne les loisirs actifs, les activités physiques ou sportives structurées, les mobilités douces et les activités de la vie quotidienne. Elle correspond à un média d'accès à la santé ; média investigué et validé à travers la prescription médicale d'AP pour les personnes inactives atteintes d'affection de longue durée inscrite dans la loi depuis le 26 janvier 2016. Le parcours éducatif préventif ou thérapeutique en santé autour du projet personnalisé d'AP permet de réduire les inégalités sociales et territoriales d'accès à la santé.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître le rapport bénéfices / risques de la pratique d'AP pour la santé
- Apprendre à travailler en transversalité dans l'accompagnement éducatif préventif ou thérapeutique autour du projet personnalisé d'AP
- Associer les autres facteurs de la santé globale autour du projet personnalisé d'AP
- Accompagner l'utilisateur, le professionnel ou l'institution dans le champ de l'AP pour la santé
- Illustrer les principaux concepts en promotion santé à travers le prisme de l'activité physique et sportive
- Participer à un programme d'AP pour la santé

APPROCHE ET ORGANISATION

Le module s'inscrit dans le cadre d'une approche de santé globale (OMS) et s'appuie sur une démarche participative basée sur l'expérience professionnelle des participants en privilégiant une multiplicité des formats pédagogiques : débats, conférences, analyse de cas et échanges de pratique.



CONTENU

- Définition d'une culture commune autour de l'AP pour la santé
- État des lieux des principales données du lien entre AP, sédentarité et santé
- Focus sur les planifications aux différents niveaux d'organisation (Contrats locaux de santé, Plans régionaux sport santé bien-être, Plan national sport santé bien-être, etc.)
- Analyse des ressources à visée individuelle et collective permettant d'alimenter les parcours éducatifs préventifs ou thérapeutiques des pratiquants ou futurs pratiquants
- Identification des conflits d'usage dans les différents milieux de pratique



PUBLIC

Le module est ouvert à tous les acteurs de la prévention par l'AP issus des champs de la santé, du mouvement sportif, de l'éducation populaire, des collectivités territoriales, etc. : usagers, professionnels des secteurs médical, médico-social, social et sportif, élus, partenaires sociaux.



RESPONSABLES DU MODULE

- **Jean-Luc Grillon**, Médecin conseiller Direction régionale et départementale de la jeunesse, du sport et de la cohésion sociale de Bourgogne Franche-Comté.
- **Co-pilotage** : **Clément Prévitali**, Directeur de l'Association de Santé d'Éducation et de Prévention sur les Territoires, Docteur en sociologie du sport.



Inscription

UNE INSCRIPTION POSSIBLE IMMÉDIATEMENT

Jusqu'au 31 mars 2018, les frais d'inscription sont de :

- 550 euros à titre individuel
- 700 euros pour les personnes qui s'inscrivent dans le cadre de leur institution

Après cette date, les frais d'inscription sont de :

- 650 euros à titre individuel
- 850 euros pour les personnes qui s'inscrivent dans le cadre de leur institution

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 1^{ER} MAI 2018, DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES

Ces frais comprennent la participation à l'ensemble de l'Université d'été (5 jours) :

- module choisi
- conférences - débats
- dossier documentaire
- soirée du mercredi
- activités culturelles
- repas du midi (sauf le mercredi)
- déplacements matin et soir campus - centre ville.

Ils ne comprennent pas l'hébergement et le repas du soir (sauf le mercredi).

Nous vous conseillons de réserver un hébergement au centre de Besançon. Des navettes de bus seront organisées le matin et le soir pour rejoindre l'UFR Santé située en périphérie de la ville.

UN NOMBRE DE PLACES LIMITÉ

Le nombre de participants par module est compris en général entre 20 et 25. Les demandes d'inscription sont traitées par ordre d'arrivée mais aussi à partir des éléments contenus dans la lettre de motivation et le dossier du participant. Le paiement est à joindre à la fiche d'inscription. Il doit se faire par chèque, à l'ordre de l'Agent comptable de l'Université de Franche-Comté.

Les demandes d'inscription doivent être obligatoirement accompagnées :

- D'une lettre expliquant les motivations pour le module choisi.
- D'une rapide présentation de la formation initiale et du parcours du candidat.
- Du choix de 3 modules parmi les 14 proposés, en mentionnant un ordre de préférence, sachant qu'un seul de ces trois modules sera retenu et suivi pendant toute la durée de la formation.

Les participants auront une attestation de participation signée du Doyen de l'UFR Santé de Besançon à l'issue de la manifestation.

DES POSSIBILITÉS DE BOURSES

- Une bourse pourra être attribuée aux personnes venant des pays du Sud. Elle couvre l'ensemble des frais d'inscription et éventuellement une partie des frais de déplacement, de nourriture et d'hébergement. Pour faire acte de candidature, vous devez compléter un dossier de demande de bourse que vous pouvez obtenir auprès du secrétariat de l'Université d'été (contact page 2).

- En concertation avec l'Institut national de santé publique du Québec, l'Université d'été de Besançon offre un tarif préférentiel à dix personnes venant du Québec. Pour se prévaloir d'une bourse, un participant du Québec doit remplir un dossier de demande de bourse à obtenir auprès du secrétariat de l'Université d'été (contact page 2).

- Les organisateurs attribuent des bourses à des acteurs de Bourgogne Franche-Comté afin de favoriser leur participation à l'Université d'été. Pour faire acte de candidature, vous devez compléter un dossier de demande de bourse que vous pouvez obtenir auprès du secrétariat de l'Université d'été (contact page 2).

LA DATE LIMITE DE RETOUR DES DOSSIERS DE BOURSE EST FIXÉE AU 15 MARS 2018.



Le réseau des Universités «sœurs»

Ces rencontres sont inspirées
et soutenues par l'Université
d'été francophone en santé pu-
blique de Besançon.



UNIVERSITÉ DE SANTÉ PUBLIQUE DE PORT AU PRINCE

Contact :

• Réfips section des Amériques

Tél. : 001 514 937 1227

Fax : 001 514 528 5590

Courriel : refips.ameriques@gmail.com



UNIVERSITÉ FRANCOPHONE DE DAKAR EN PROMOTION DE LA SANTÉ

Contact :

• Momar Talla Seck

Tél. (mobile) : (00221) 77 655 91 99

Tél. (bureau) : (00221) 33 855 88 55

Courriel : talla-seck@hotmail.com

• Djibril Gueye

Tél. : (mobile) (00221) 77 393 12 51

Courriel : djibril7gueye@yahoo.fr

Sites :

www.acdev-int.org

<http://univpromosanteafrique.org/>





UNIVERSITÉ DE PRINTEMPS FRANCO-PHONE EN SANTÉ PUBLIQUE (BRUXELLES)

Contact :

• Myriam Dekerpel

Université de printemps francophone en santé publique

Tél. : 0032 (0)2 555 40 11

Fax : 0032 (0)2 555 40 49

Courriel : univprintemps@ulb.ac.be

Site :

<http://www.ulb.ac.be/esp/univprintemps/>



UNIVERSITÉ DE SANTÉ PUBLIQUE DU MAGHREB

Contact :

• Dalenda Belkadhi

UNFPA Tunisie

Courriel : belkadhi@unfpa.org

• Pr. Chekib Zedini

Courriel : chekib.zedini@gmail.com

Site :

www.unfpa-tunisie.org/usp



ABONNEZ-VOUS

LA REVUE SANTÉ PUBLIQUE

LA RECHERCHE, L'ANALYSE, L'ACTION

Santé publique est une revue bimestrielle francophone, généraliste et multidisciplinaire portée par la Société Française de Santé Publique et animée par un comité de rédaction indépendant.

Elle s'adresse à tous : chercheurs en santé publique, professionnels et usagers, décideurs et formateurs du domaine.

Sa vocation est de soutenir la recherche en santé publique, de favoriser le partage de connaissances entre chercheurs et acteurs de terrain, et de faciliter les échanges de pratiques entre professionnels.

TYPES D'ARTICLES

■ Recherche originale

Articles sur des études et recherches empiriques, des évaluations ou analyses d'interventions.

■ Article court

Articles courts, selon le plan imred, sur des résultats d'études, pouvant préciser, dans la discussion, les implications intéressantes pour les décideurs ou de présenter des expériences nouvelles sur des interventions en santé publique.

■ Synthèse des connaissances

Articles de synthèse ou de revues analytiques ou critiques de la littérature existante.

■ Opinion et débat

Articles courts débattant d'un sujet d'actualité en santé publique.

■ Lettre à la rédaction

Commentaires ou réactions sur des articles publiés, afin de favoriser les discussions scientifiques.

SES RUBRIQUES

Santé publique propose trois rubriques :

1 → POLITIQUES, EXPERTISES ET INTERVENTIONS EN SANTÉ PUBLIQUE

présente plus particulièrement les articles en rapport avec la promotion de la santé, la prévention, l'éducation pour la santé, les interventions et les politiques de santé ;

2 → PRATIQUES ET ORGANISATION DES SOINS

présente les articles sur les services de soins, sur l'optimisation des systèmes de soins et sur la protection sociale. Les articles publiés dans cette rubrique sont en accès libre sur l'internet dès parution ;

3 → AFRIQUE, SANTÉ PUBLIQUE ET DÉVELOPPEMENT

présente des articles analysant des problématiques de santé et/ou visant à l'amélioration de systèmes de santé en Afrique.

La rubrique « Pratiques et organisation des soins » a été intégrée à la revue *Santé publique* en Janvier 2013.

Elle reprend le titre de l'ancienne revue de la Cnam-TS, aujourd'hui intégrée dans *Santé Publique* afin de décloisonner les secteurs de la prévention et de la recherche en services de santé, rapprochement reconnu comme un enjeu majeur pour l'évolution des systèmes de santé.

SES PARTICULARITÉS

Santé publique est une revue scientifique à comité de lecture qui suit les exigences de l'International Committee of Medical Journal Editors (ICMJE). Elle soumet toute proposition d'article à une expertise indépendante. Elle est indexée dans les bases internationales Medline Excerpta Medica/EMBASE, BDSP, PASCAL, SCOPUS et Science Citation Index, Journal Citation Report/Science Edition.

Son originalité est d'encourager et de faciliter l'échange d'expériences et de connaissances en proposant notamment un service d'accompagnement à la rédaction d'articles.

Acquérir, Développer, Approfondir, Valider ses COMPÉTENCES EN SANTÉ PUBLIQUE

en e-learning  et/ou en présentiel 

LICENCE

MASTER

DOCTORAT

FORMATIONS de l'École de Santé Publique de Nancy

● Licence Sciences pour la santé
option Santé publique

● Master Santé Publique



● Intervention en Promotion de la Santé



● Épidémiologie, Recherche Clinique, Évaluation



● Périnatalité, Management, Pédagogie



● Éthique du soin, de la santé publique et des
nouvelles technologies



● Doctorat Sciences de la Vie
et de la Santé

Travail de recherche en présentiel
dans un laboratoire labellisé

Enseignements en approche par Compétences



Diplômes d'Université

DU/DIU uniquement ouverts en FC/FP

- Fondamentaux en Santé Publique
- Projet en promotion de la santé
- Santé, précarité
- Recherche clinique, investigation et santé publique
- Qualité dans les établissements sanitaires et sociaux
- Savoirs et concepts fondamentaux en éthique
- Information, vie privée, confidentialité
- Éthique de la décision et de la relation en santé
- Éthique de la santé publique
- Éthique et nouvelles technologies



Formations qualifiantes

ouvertes en FC/FP

- Principes et méthodologie de Santé Publique : concepts et savoirs de base
- Formation des investigateurs d'Essais cliniques



Préparation au concours de l'agrégation Sciences Médico-Sociales (SMS)





Bulletin d'inscription

**15^E UNIVERSITÉ D'ÉTÉ FRANCOPHONE EN SANTÉ PUBLIQUE
BESANÇON, DU 1^{ER} AU 6 JUILLET 2018**

I. CANDIDAT

Mme/M. Nom :

Prénom :

Fonction :

Institution :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél 1 : Tél 2 :

E-mail 1 : E-mail 2 :

Date :

Signature du candidat :

• Formation initiale :

• Parcours professionnel :

► Modules souhaités*

(Vous devez choisir un module parmi les 14 proposés)

Choix 1 :

Choix 2 :

Choix 3 :

**À classer par ordre de préférence, en sachant qu'un seul module sera retenu et suivi pendant toute la durée de la formation*

II. FACTURATION

Nom et adresse complète de facturation :

Code postal : Ville :
Tél : E-mail :

Pour les organismes, numéro de SIRET :

L'action à laquelle un stagiaire aura participé sera facturée pour sa totalité, quel que soit le temps de présence au cours du stage.
Annulation d'inscription : la totalité du montant de l'inscription sera due pour tout désistement après le 31 mai 2018.

Signature et cachet* :

Ce bulletin d'inscription est à retourner accompagné d'une lettre de motivation à :

UFR Santé
Université d'été francophone en santé publique
19 rue Ambroise Paré
CS 71806
25030 Besançon cedex
lara.destaing@univ-fcomte.fr

Le paiement est à joindre à la fiche d'inscription.
Il doit se faire par chèque, à l'ordre de l'Agent comptable de l'Université de Franche-Comté.





- crédits photo : Mélio Lannuzel
- conception graphique : Planchedebois



Plan

- Adresse de la formation
(du lundi au vendredi) :

UFR Santé - Les Hauts du Chazal
19 rue Ambroise Paré
25000 Besançon

- Téléphone du standard de la faculté :

+33 3 63 08 22 00

- Adresse de l'accueil du dimanche :

Le Kursaal
Place du Théâtre
25000 Besançon

Au centre - ville, à côté du Théâtre
municipal et de la place Granvelle



VERS BELFORT

VERS PONTARLIER



Bienvenue à Besançon

Besançon, ville d'art et d'histoire, est heureuse de vous accueillir pour une semaine de formation et d'échanges, mais aussi de découverte culturelle...

Les enseignements auront lieu à l'UFR Santé des Hauts du Chazal. Vous intégrerez le groupe de votre module pour toute la durée de la formation mais vous aurez l'occasion d'échanger avec les autres participants (professionnels, enseignants, citoyens, étudiants, personnalités invitées...) lors des conférences débats et des temps conviviaux prévus (ou improvisés) tout au long de la semaine.

Un programme touristique et culturel vous sera par ailleurs proposé, sur inscription, le mercredi 4 juillet après-midi. Vous partirez ainsi à la découverte de la ville et de son patrimoine, en compagnie d'un guide conférencier.

Au détour des rues, vous découvrirez les fortifications de Vauban et sa célèbre Citadelle, des statues et des maisons qui témoignent de la vie ou du passage de nombreuses personnes célèbres (Victor Hugo, les Frères Lumière, Pasteur, Proudhon...) ou encore de magnifiques cours intérieures.

Que de belles choses à apprendre et découvrir pendant votre séjour bisontin !

